



Le formulaire de saisie



Cet espace de saisie en ligne est dédié à tout botaniste amateur ou professionnel qui souhaite nous faire parvenir ses observations floristiques dans le Nord-Ouest de la France, en toute simplicité !

FOIRE AUX QUESTIONS

<http://jeparticipe.cbnbl.org>

<http://saisieenligne.cbnbl.org>

Ce document répond aux questions que vous pourriez vous poser en remplissant le formulaire de saisie en ligne...

Si vous ne trouvez pas votre réponse, les contacts des référents de territoire sont disponibles à la fin de ce document.

Conservatoire Botanique National



FOIRE AUX QUESTIONS

Quel est l'objectif de ce site ?	3
Je suis un professionnel, ce site est-il pour moi ?	3
Où vont mes données ?	3
Quelles utilisations le CBNBL fait-il de ces observations ?	3
Pourquoi se créer un compte utilisateur ?	3
Puis-je saisir sans compte utilisateur ?	3
Un compte utilisateur dans Digitale2 et dans l'outil de saisie, est-ce la même chose ?	3
Je possède déjà un compte utilisateur lié à ma structure, dois-je me créer un compte personnel ?	3
A quoi servent mes coordonnées ?	4
Le nom de la commune est-il important ?	4
Quel est le critère dominant pour la localisation ?	4
Puis-je avoir une vue par satellite à la place de la vue en mode plan ?	4
Puis-je tracer un polygone ?	4
La précision du pointage sur la carte est-elle importante ?	4
Puis-je pointer la localisation d'un clic sur la carte ?	4
Puis-je saisir une liste d'espèces ?	4
Les noms vernaculaires des espèces sont-ils accessibles ?	5
A quoi sert la photo ?	5
Puis-je envoyer plusieurs photos pour une seule observation ?	5
Que devient la photo ?	5
A qui appartient la photo si je vous la transmets ?	5
Puis-je modifier une observation ?	5
Puis-je exporter mes observations ?	5
A quoi sert le mode brouillon ?	5
Puis-je encore modifier une observation lorsqu'elle est passée en « brouillon » ?	5
La commune indiquée dans mon compte n'est pas celle que j'ai renseignée, que faire ?	5
Comment suis-je informé de la validation de mes données ?	5
Qui est mon référent de territoire ?	6

Quel est l'objectif de ce site ?

Ce site a pour objectif la transmission simple d'observations de plantes sur le territoire d'agrément du Conservatoire botanique national de Bailleul (Région Hauts-de-France et territoire haut-normand).

Je suis un professionnel, ce site est-il pour moi ?

Cet outil de saisie en ligne a été développé pour transmettre des données ponctuelles et occasionnelles de manière simplifiée. Que vous soyez bénévole ou professionnel, si vous possédez des données occasionnelles, ce site est fait pour vous !

Si vous possédez une liste importante d'observations, contactez votre référent de territoire !

Où vont mes données ?

Les données sont d'abord stockées et accessibles sur le site de saisie en ligne, ensuite elles sont intégrées dans notre base de données Digitale2 (<http://digitale.cbnbl.org>) de manière trimestrielle. Vos observations personnelles sont accessibles via : « Mes observations » directement dans Digitale2.

Quelles utilisations le CBNBL fait-il de ces observations ?

Vos observations sont intégrées dans notre base de données « Digitale2 ». Elles permettent l'amélioration de la connaissance de la flore sauvage.

Ces données seront utilisées dans la cadre des activités habituelles du CBNBL.

Pourquoi se créer un compte utilisateur ?

Créer un compte vous permettra d'accéder à « Mon compte » sur le site de saisie. Ainsi vous verrez vos observations transmises et vos observations enregistrées en tant que « Brouillons ». Ensuite, ce compte vous permettra d'accéder à vos observations lorsqu'elles sont intégrées dans Digitale2 (environ tous les 3 mois), directement dans l'interface via l'onglet « Mes observations » sur <http://digitale.cbnbl.org>.

Puis-je saisir sans compte utilisateur ?

Oui, vous pouvez saisir des observations sans compte. Dans ce cas, vous aurez simplement accès à l'interface de saisie.

Un compte utilisateur dans Digitale2 et dans l'outil de saisie, est-ce la même chose ?

Oui, les comptes sont identiques sur les deux interfaces. Les comptes sur Digitale2 et sur l'outil de saisie en ligne sont liés.

Je possède déjà un compte utilisateur lié à ma structure, dois-je me créer un compte personnel ?

Si vous souhaitez transmettre des observations bénévolement en votre nom propre, vous devez vous créer un compte personnel.

A quoi servent mes coordonnées ?

Les coordonnées sont utilisées afin de renseigner, dans notre base de données, le nom des observateurs ainsi que leurs coordonnées. Elles peuvent être utilisées afin de vous recontacter pour avoir des précisions sur vos observations mais ne seront pas utilisées ou transmises à des fins commerciales, conformément à la loi informatique et libertés.

Le nom de la commune est-il important ?

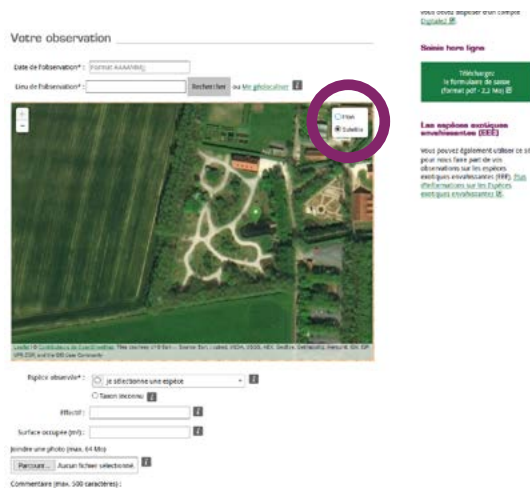
Le nom de la commune est une information intéressante mais c'est le pointage qui fait foi.

Quel est le critère dominant pour la localisation ?

Le pointage est l'élément dominant pour la localisation, pensez à zoomer !

Puis-je avoir une vue par satellite à la place de la vue en mode plan ?

Par défaut c'est une vue en mode plan qui s'affiche. En cliquant sur le petit icône, vous pouvez sélectionner le mode de vue satellite.



Puis-je tracer un polygone ?

Pour l'instant, il n'est pas possible de tracer un polygone, nous avons choisi de travailler sur des pointages. Une observation, un pointage, une espèce.

La précision du pointage sur la carte est-elle importante ?

Le pointage est un élément essentiel. Plus il est précis (en fonction du niveau de zoom), plus l'information collectée est de qualité. Ce sont les coordonnées GPS renvoyées par votre pointage qui sont reprises dans Digitale2.

Puis-je pointer la localisation d'un clic sur la carte ?

Pour localiser votre observation, vous devez déplacer le pointeur présent sur la carte. Un clic sur la carte ne permet pas d'afficher le pointeur à cet endroit.

Puis-je saisir une liste d'espèces ?

La saisie d'une liste d'espèces n'est pas possible. Actuellement, c'est une observation, un pointage, une espèce.

Les noms vernaculaires des espèces sont-ils accessibles ?

Dans l'interface de saisie, seuls les noms vernaculaires des espèces exotiques envahissantes ont été importés. Les autres espèces ne sont indiquées que par leur nom scientifique.

A quoi sert la photo ?

La photo est utilisée par le référent de territoire afin de valider l'observation. Il peut arriver que le référent vous recontacte afin d'avoir une photo précise d'une partie de la plante pour confirmer la détermination.

Puis-je envoyer plusieurs photos pour une seule observation ?

Non, vous ne pouvez envoyer qu'une seule photo par observation pour l'instant. Votre référent de territoire viendra vers vous par courriel s'il a besoin de complément. Il est également possible de préciser que vous possédez plusieurs photos dans le champ « Commentaires ».

Que devient la photo ?

La photo est liée à l'observation dans notre base de données.

A qui appartient la photo si je vous la transmets ?

La photo reste votre propriété, si nous souhaitons l'utiliser, nous vous solliciterons spécifiquement.

Puis-je modifier une observation ?

Une observation n'est plus modifiable une fois qu'elle est validée. Si vous constatez un problème, n'hésitez pas à contacter le référent de territoire.

Puis-je exporter mes observations ?

Les observations rentrées dans l'outil de saisie en ligne ne peuvent pas être exportées.

A quoi sert le mode brouillon ?

Le mode brouillon permet de sauvegarder une saisie non finalisée. Elle ne sera visible par le référent territorial que lorsque vous l'aurez validée.

Puis-je encore modifier une observation lorsqu'elle est passée en « brouillon » ?

Vous pouvez modifier les observations enregistrées en tant que « brouillon », déplacer le pointeur, modifier l'espèce, la date, etc. mais pas la photo.

La commune indiquée dans mon compte n'est pas celle que j'ai renseignée, que faire ?

Il arrive que l'outil collaboratif de cartographie utilisé (Openstreetmaps) renvoie des noms de commune erronés. C'est la précision de votre pointage qui importe et qui fera foi dans notre base Digitale2.

Comment suis-je informé de la validation de mes données ?

Vous recevrez un courriel vous informant de la validation de votre observation par votre référents de territoire.

Qui est mon référent de territoire ?

- Territoire haut-normand (Seine-Maritime, Eure) : Julien Buchet,
Conservatoire botanique national de Bailleul, antenne de Rouen,
Jardin des plantes de Rouen, 114 Ter, avenue des Martyrs de la Résistance, 76100 Rouen
j.buchet@cbnbl.org 02.35.03.32.79

- Territoire du Nord et du Pas de Calais : Jean-Michel Lecron,
Conservatoire botanique national de Bailleul,
Hameau de Haendries, 59270 BAILLEUL
jm.lecron@cbnbl.org 03.28.49.00.83

- Territoire picard (Somme, Oise, Aisne) : Jean-Christophe
Hauguel, Conservatoire botanique national de Bailleul, antenne
d'Amiens, 14 allée de la pépinière, Village Oasis, 80044 Amiens
jc.hauguel@cbnbl.org 03.22.89.69.78